

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, le 26 juin 2014, à 12 h 15.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis
(à partir du point 5DG2 Exposition du littoral du Saint-Laurent aux risques hydro climatiques - Étude)
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
- M. Robert Millier, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président du comité exécutif de la CMQ, M. Régis Labeaume, ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2014-93

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Report du point 5CAC) 1 : Renouvellement de l'aide financière pour la Semaine des transports collectifs et actifs 2014

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 mai 2014

Résolution n° E-2014-94

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 mai 2014.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 juin 2014

Résolution n° E-2014-95

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité

Oléoduc Énergie Est – TransCanada

Les membres discutent de l'opportunité d'intervenir lors des audiences publiques que tiendra l'Office national de l'Énergie à la suite du dépôt de la demande réglementaire pour le projet d'Oléoduc Énergie Est. La Direction générale est mandatée pour préparer un dossier de travail en vue d'une prochaine rencontre des membres du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

Exposition du littoral du Saint-Laurent aux risques hydroclimatiques – Étude

Résolution E-2014-96

- Autoriser la Direction générale à convenir d'une entente de services avec Ouranos relativement à la réalisation, par ce consortium, d'un portrait des informations existantes concernant différentes problématiques d'exposition du littoral du Saint-Laurent aux risques hydroclimatiques.
- Autoriser la Direction générale à verser une somme maximale de 11 500 \$, frais de déplacement et taxes incluses, à Ouranos pour la réalisation de ce portrait.

Référence : Rapport décisionnel du 26 juin 2014

Certificat trésorerie : CT-2014-17

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Vélirium – Festival international de vélo de montagne et Coupe du monde ICU

Résolution E-2014-97

- Accorder une contribution financière de 10 000 \$ pour l'événement Vélirium – Festival international de vélo de montagne et Coupe du monde ICU qui se tiendra du 31 juillet au 3 août 2014.

Responsable : Communications et affaires corporatives

Certificat trésorerie : CT-2014-18

Adoptée à l'unanimité

Règlement n° 148-14 de la MRC de Charlevoix modifiant le schéma d'aménagement n° 10 et le schéma d'aménagement et de développement révisé no 143-13 (le cas échéant)

Résolution E-2014-99

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est favorable au règlement n° 148-14 adopté par la MRC de Charlevoix, puisqu'il est susceptible de contribuer positivement à l'attractivité et à la compétitivité du territoire métropolitain en pérennisant le sentier de motoneige Trans-Québec n° 3, lequel dessert également le territoire de la CMQ (partie au nord du fleuve);
- Transmettre au MAMOT copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 26 juin 2014

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis de la CPTAQ relatif à une demande d'autorisation pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour permettre l'implantation d'une infrastructure d'égout sanitaire sur le territoire de la Ville de Lévis dans l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière – Dossier n° 406996

Résolution E-2014-100

- Émettre un avis favorable auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) à l'égard de la demande d'autorisation pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture numéro 406996 présentée par la Ville de Lévis;
- Transmettre à la CPTAQ et à la Ville de Lévis une copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant afin d'étayer la position de la CMQ à l'égard de la demande d'autorisation.

Référence : Rapport décisionnel du 26 juin 2014

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Port de Québec, secteur l'Anse au Foulon

Les membres présents discutent du sujet en titre.

Remplacement des serveurs géomatiques désuets

Résolution E-2014-101

- Accepter la proposition de service de la Ville de Québec pour la migration des serveurs géomatique et des logiciels de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 26 juin 2014

Certificat trésorerie : CT-2014-20

Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2014-102

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 16 juin 2014 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 mai 2014 (période 5);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 mai 2014;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour le mois de mai 2014.

Référence : Bordereau de dépenses du 26 juin 2014

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2014-93 à E-2014-102 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE